Zigzags de cordes et piano-pivert avec l'ensemble Court-Circuit

A Paris, la formation a interprété les œuvres spectaculaires de trois compositeurs contemporains, dont Philippe Leroux

MUSIQUE

n dépit d'un horaire (19 h 30) et d'une météo (neige) peu favorables, l'auditorium du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Paris était quasiment plein, mardi 22 janvier, pour le concert de l'ensemble Court-Circuit. Dans la salle, des compositeurs de toutes les générations, du doyen de l'acousmatique, François Bayle, au franc-tireur du multimédia Benjamin de la Fuente, en passant par un pédagogue éclairé du Conservatoire national, Frédéric Durieux. Autour d'eux, beaucoup de jeunes, certains avec leur instrument au sortir d'un cours, d'autres, les mains (et le téléphone) dans la poche. Peut-être des têtes d'affiche de demain. En tout cas, ce soir ils sont à bonne école.

Engagé au service de la création contemporaine depuis 1991, l'ensemble Court-Circuit garantit une qualité optimale d'exécution et de programmation. Son fondateur, le compositeur Philippe Hurel, accueille sur le plateau deux de ses collègues - le troisième étant retardé par les intempéries - pour une brève présentation de leur œuvre qui va interprétée. être Valerio Sannicandro (Italien de 47 ans) disserte en philosophe sur le double sens du titre latin, Limina (« Seuils »), de sa partition bientôt créée en reliant réflexion sémantique et crise migratoire. Philippe Leroux, (Français de 59 ans en poste à Montréal) part d'un souvenir de jeunesse lié à un vol d'oiseaux pour expliquer l'importance qu'il accorde au geste dans sa musique.

Séquences furtives

Qu'aurait dit, après eux, Jean-Luc Hervé (né en 1960) pour introduire sa pièce donnée en ouverture du concert? On ne le saura pas. En revanche, il apparaît très vite que la réception de ce quatuor, intitulé Au dehors, se passe de mode d'emploi. Son amorce se résume à des séquences furtives qui voient la clarinette souffler dans son coin tandis que le violon et le violoncelle jouent à se frôler, ou à s'éviter, et que le pianiste (une main sur les cordes, l'autre sur le clavier) donne l'impression de compter les points. Cette expression fantomatique passe toutefois assez vite de la nuée à l'incarnation.

Philippe Leroux part d'un souvenir lié à un vol d'oiseaux pour expliquer l'importance qu'il accorde au geste dans sa musique

La musique de Jean-Luc Hervé est d'une rare subtilité; elle perd toutefois de son charme lors d'une fin perçue comme un coup d'arrêt. Le pincement des cordes du piano donne lieu, par le truchement de petites enceintes placées loin de l'instrument, à une sortie de l'espace de l'œuvre qui, si elle justifie pleinement son titre d'Au dehors, est vécue comme une grande frustration par l'auditeur.

Limina, la partition pour ensemble de Valerio Sannicandro donnée en création sous la direction de Jean Derover, débute sur les mêmes bases que la pièce d'Hervé. Zigzags de cordes et martèlement d'un piano-pivert. Un clarinettiste va toutefois se déplacer en trois endroits et assortir la spatialisation d'un changement d'instrument donc de timbre. Assez systématique dans son alternance entre mobilité et statisme, Limina s'apparente à une distorsion de plus en plus stylisée dont on peine à comprendre les motivations.

Après l'entracte, un cycle de Philippe Leroux conçu comme une déclinaison de l'épaisseur. Prélude à l'épais constitue une saisissante illustration de sa capacité à démultiplier les gestes pour le sens (lettres d'une phrase de Paul Claudel dessinées à la main dans le vide par les interprètes) et pour le son (modes spectaculaires de production). S'y fait jour une haute idée, quasiment sacrée, de l'écriture. L'Epais (création) procède par ondulations, depuis les frissons d'un épiderme aux vagues d'un tsunami. Postlude à l'épais semble enfin plus classique (à l'aune du novateur Leroux) que les volets précédents du cycle, auguel il mangue encore un interlude. Pourtant, cette partie terminale a été composée en premier. L'inquiétude latente qui fait habituellement avancer le compositeur en semble évacuée. Un cas d'école?

PIERRE GERVASONI